Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260611-CCAS_2026_08-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Centre Communal d'Action Sociale de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10/06/2026

Référence
2026-08

Objet de la délibération
ADHESION A L'UDCCAS

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
11	09	11

Date de la convocation
28 mai 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de TREMEVEN dûment convoqué le vingt-huit mai deux mille vingt-six, s'est réuni en Mairie, le mercredi dix juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, sous la présidence de Madame FOUCHER Aurélie, Présidente du CCAS.

Présents :Mme KERVEADOU Dominique, M. SCELO François, Mme AUFFRET Annie, Mme LE GUILLOUX Muriel, Mme CUDON Françoise, Mme DEFORGE Michèle, M. NICOLAS Philippe, Mme ROUZIC Jacqueline, Mme TROTTER Rachel.

Absents :
Mme LE GOFF Perrine, ayant donné procuration à Mme KERVEADOU Dominique
Mme FOUCHER Aurélie, ayant donné procuration à M. SCELO François

Secrétaire de séance : Mme LE GUILLOUX Muriel

Objet de la délibération : ADHESION A L'UDCCAS

L'Union départementale des Centres Communaux d'Action Sociale du Finistère est une association créée en juin 2022.

Ses missions et priorités sont les suivantes :

- Représentation dans la multiplicité des commissions et comités départementaux, régionaux et nationaux et participation aux réflexions locales en matière de politique sociale
- Partage d'expériences et échanges : organisation d'après-midis thématiques pour les élus et les professionnels des CCAS/CIAS, assises départementales, appels à projets
- Proximité : mise en place d'informations, d'actions locales et de formation pour les CCAS du Finistère

Pour les commune de moins de 3 150 habitants, la cotisation forfaitaire annuelle s'élève à 73 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260611-CCAS_2026_08-DE

Le Conseil d'Administration,

Sur le rapport de Mme la Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale
- **AUTORISE** le versement d'une adhésion de 73 € pour l'année 2026

Vote : Unanimité

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 11 juin 2026

La Vice-Présidente,
Dominique KERVEADOU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
C.C.A.S.
TRÉMÉVEN
29300